



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Eссор
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Siège Social : rue du bois carré – ZAC du Parc du bois carré – 62150 HOUDAIN
Tél. : 03 61 19 92 96 – Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



FIDAXE

FONDATION GABRIEL PERI
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Mesdames,

Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation GABRIEL PERI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Siège Social : rue du bois carré – ZAC du Parc du bois carré – 62150 HOUDAIN
Tél. : 03 61 19 92 96 – Port. : 06 19 49 00 75

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre de Lille et membre de la Compagnie Régionale de Douai
S.A.R.L. au capital de 3 000 € - R.C.S. ARRAS B 479 370 231



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles produits, trésorerie, personnel, fournisseurs/achats ainsi que sur les procédures de contrôle interne en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre Trésorière et dans les documents adressés aux membres de la Fondation sur la situation financière et les comptes annuels.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la Fondation relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BOUVIGNY, le 8 mars 2019

Cabinet FIDAXE
Natacha ANSART
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de Douai



Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	38 303		38 303	37 576
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	557 046	139 866	417 179	441 514
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	67 517	54 265	13 253	18 617
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	227 922		227 922	227 825
	TOTAL (I)	890 788	194 131	696 657	725 532
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	105 977	11 192	94 785	84 646
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	7 514		7 514	6 733
	Autres créances	9 400		9 400	8 265
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	473 493		473 493	632 044
	Charges constatées d'avance	12 403		12 403	10 174
	TOTAL (II)	608 787	11 192	597 595	741 862
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 499 576	205 323	1 294 252	1 467 394
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					227 825
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	790 313	790 074
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	252 617	250 463
	Résultat de l'exercice	1 587	2 393
	Total des fonds propres	1 044 516	1 042 930
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	1 044 516	1 042 930
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	130 010	281 729
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	130 010	281 729
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	500	500
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 824	67 272
	Dettes fiscales et sociales	59 294	65 729
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	709	1 300
	Produits constatés d'avance	6 398	7 934
	Total des dettes	119 726	142 735
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 294 252	1 467 394
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 586,54	2 393,02
	(1) Dont à moins d'un an	119 726	142 735
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	500	500
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2018	31/12/2017
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)		
	Montant net du chiffre d'affaires		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	500 000	670 000
	Dons	4 490	52 050
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	33 711	33 158
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	447	
	Autres produits		
Total des produits de fonctionnement		538 649	755 208
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	(22 057)	(19 591)
	Autres achats et charges externes	364 051	441 049
	Impôts, taxes et versements assimilés	13 668	13 402
	Salaires et traitements	213 198	209 319
	Charges sociales	90 774	91 258
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	29 698	29 958
	Dotation aux provisions	11 192	
	Autres charges	151	294
Total des charges de fonctionnement		700 675	765 688
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(162 026)	(10 480)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		(162 026)	(10 480)
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée		
	Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	11 894	9 032
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		11 894	9 032
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		11 894	9 032
RESULTAT COURANT		(150 132)	(1 448)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		281 729	285 570
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		130 010	281 729
TOTAL DES PRODUITS		832 272	1 049 810
TOTAL DES CHARGES		830 685	1 047 417
EXCEDENT ou DEFICIT		1 587	2 393
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		243 250	
Prestations en nature			
Dons en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			

Annexe aux comptes

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Faits caractéristiques

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 294 252** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **832 272** euros et un total **charges** de **830 685** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 587** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ils sont présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement 2014-03 de l'ANC du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, de ses règlements modificatifs. Il est fait application des dispositions particulières du règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Annexe aux comptes

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les constructions et les agencements acquis ont été éclatés en composants.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- Installations générales et agencements :	10 ans
- Mobilier :	10 ans
- Matériel de bureau :	3 ans
- Matériel vidéo :	5 ans

Les amortissements des composants ont été calculés selon la durée d'amortissement de la nature du composant :

- Structure :	25 ans
- Menuiserie :	15 ans
- Electricité :	15 ans
- Plomberie :	15 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Ainsi, les stocks de livres de plus de 4 ans sont provisionnés à hauteur de 50 %.

Annexe aux comptes

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les soldes des comptes bancaires portés au bilan sont conformes à ceux figurant sur les relevés de banque compte tenu des chevauchements dûment justifiés.

Les caisses font l'objet d'un inventaire physique à la clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

La valeur retenue est la valeur nominale. Les cessions de valeurs mobilières de placement sont constatées selon la règle du "premier entré/premier sorti". Les moins values latentes font l'objet d'une provision pour dépréciation comptabilisées au compte de résultat.

Charges constatées d'avance

Elles concernent les charges engagées jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Produits constatés d'avance

Ils ne concernent que les produits comptabilisés jusqu'à la clôture de l'exercice dont la fourniture ou la prestation interviendra ultérieurement.

Engagements financiers et suretés réelles données et reçues

* Engagements reçus : Néant

* Engagements données : Néant

Annexe aux comptes

Engagements de retraite

Conformément à la loi et/ou la convention collective applicable dans la structure, l'association doit verser une indemnité de fin de carrière à ses salariés lors de leur départ en retraite.

Au 31 décembre 2018, le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite mentionnée ci-dessous ne fait pas l'objet d'enregistrement comptable. Le montant a été estimé selon la méthode suivante :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 1,57 %
- Taux d'évolution des salaires : 1,00 %
- Taux de rotation moyen sur 3 ans : 11,76 %

Le montant total des IDR ainsi calculé est de 2 666 € .

Valorisation du Bénévolat

Nous retenons deux formes de bénévolat que nous valorisons de deux façons différentes :

- Les animateurs (séminaires, rencontres, animation de collectifs et de conférences, ...) voient leur participation valorisée sur la base du traitement des chargés de mission salariés par la fondation, soit : 33 € de l'heure toutes charges comprises.

Hors salariés, 91 animateurs ont consacré 3 800 heures au succès des initiatives de la Fondation, valorisées pour un total de 125 400 € .

- Les auteurs (articles dans la revue "La Pensée", rédaction des notes et des rapports, ...) voient leur participation valorisée sur la base généralement constatée de 50 € le feuillet de 1 500 signes.

Ainsi, pour la publication des numéros de la revue "La Pensée", 58 auteurs ont produit 1 247 feuillets de 1 500 signes pour un total valorisé de 62 350 € .

Aussi, 2 notes et un acte de colloque, de séminaire et un livre de Lila Chouli ont été publiées par la Fondation

Annexe aux comptes

et ont produit 1 110 feuillets de 1 500 signes valorisés à 55 500 €.

Pour l'exercice 2018, le bénévolat a été valorisé pour un montant total de 243 250 €.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés qui ne sont pas entièrement utilisés au cours de l'année 2018 dans le cadre des opérations pour lesquelles ils ont été collectés, sont inscrits en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre les réalisations des dits projets avec comme contrepartie du passif du bilan la rubrique « fonds dédiés ».

De même, les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits du compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Fonds de dotation

L'article 11 des statuts précise que "le fonds de dotation sera placé en valeurs mobilières, cotées ou non cotées à une bourse officielle française ou étrangère, en titres de créances négociables, en obligations assimilables du Trésor, en immeubles nécessaires au but poursuivi ou en immeubles de rapport."

Au 31/12/2018, le fonds de dotation s'élève à 790 313,37 € placé comme suit :

- Immeuble :	573 191,89 €
- Placement Suravenir :	6 517,01 €
- Placement SCPI :	216 536,00 €

Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	37 576		726			38 303
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 576		726			38 303

CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	557 046					557 046
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	23 427					23 427
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	44 090					44 090
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	624 563					624 563

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	227 825		97			227 922
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	227 825		97			227 922

TOTAL		889 965		824			890 788
--------------	--	----------------	--	------------	--	--	----------------

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	115 532	24 334		139 866
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	13 152	1 937		15 089
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	35 749	3 427		39 176
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		164 433	29 698		194 131
TOTAL		164 433	29 698		194 131

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours		11 192		11 192
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		11 192		11 192
TOTAL GENERAL			11 192		11 192
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			11 192		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	227 922		227 922
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	7 514	7 514	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	261	261	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 979	6 979	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 160	2 160	
	Charges constatées d'avance	12 403	12 403	
TOTAL DES CREANCES		257 240	29 317	227 922
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	500	500		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	52 824	52 824		
	Personnel et comptes rattachés	15 839	15 839		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 455	43 455		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	709	709		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	6 398	6 398		
TOTAL DES DETTES		119 726	119 726		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			12 403
SITE INTERNET CHISPA		3 942	
APPEL DE FONDS CHARGES DE COPROPRIETE		8 461	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			12 403

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2018
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			6 398
ABONNEMENTS FRANCE LA PENSEE		1 505	
ABONNEMENTS UE LA PENSEE		2 949	
ABONNEMENTS INTERNATIONAL LA PENSEE		1 944	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			6 398

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		35 731
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		500
INTERETS COURUS A PAYER	500	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 383
FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	12 383	
Dettes fiscales et sociales		22 281
DETTES PROVISIONNEES POUR CONG	15 839	
CHARGES SOCIALES SUR PROV CONG	6 442	
Autres dettes		567
CHARGES A PAYER	567	

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		6 663
Autres créances clients		737
CLIENTS FACT A ETABLIR	737	
Autres créances		5 926
PRODUITS A RECEVOIR	1 690	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	4 236	

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	790 074	239		790 313
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	250 463	2 154		252 617
Résultat de l'exercice	2 393	1 586	2 393	1 586
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	1 042 930	3 979	2 393	1 044 516

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
Subvention reportée excédent Sénat	50 100	50 100		
Subvention reportée excédent Premier Ministre	152 972	152 972	130 010	130 010
Subvention reportée excédent Assemblée Nationale	78 657	78 657		
TOTAL	281 729	281 729	130 010	130 010

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				